

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 5

Artikel: Coup d'oeil en arrière : nouvel-an d'autrefois
Autor: M.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mée, un officier doit être à tu et à toi avec ses soldats ? Bien entendu, il ne faut pas de privilèges. Allons, que chacun demeure à son rang ! Tout n'en ira que mieux !

Quant à lui, Dieu merci ! il a des principes, et fait de son mieux pour s'y conformer. On dit qu'il est dur à soi-même et aux autres. Eh ! ma foi ! ne doit-il pas donner l'exemple ? On allègue aussi qu'il est plutôt serré du côté de sa bourse. Et puis quoi ? On est tellement sollicité. D'ailleurs, la générosité du magistrat est un vice, et s'exerce au détriment de sa famille ou du pays. Dans les deux cas, elle est condamnable.

Au total, avec son franc-parler, son bon sens et ses façons débonnaires, il a les qualités que l'on s'attend à trouver chez celui qui recherche un mariage adéquat préparé par les parents, favorisé par des connaissances, arrangé par des amis. Ce n'est pas lui qui dilapidera l'argent de la nation, ni ne contribuera par la surenchère, à saper son moral. Aussi longtemps qu'il représentera la majorité et pourvu qu'il ne se produise aucun événement désastreux, ses mandants n'auront pas à se plaindre. Il ne les trahira jamais.

Coup d'œil en arrière

Nouvel-An d'autrefois

Ma vieille tante trouve que c'est pénible de vieillir parce que « rien ne va plus » !

Si vous saviez comme on fêtait le Nouvel-An de son temps, vous la comprendriez presque. Dans ses récits, taillés, merveilles et bricelets prennent une place immense et des proportions gigantesques. Et, quand je lui fais remarquer que le Nouvel-An d'autrefois n'était qu'une vaste entreprise gastronomique (et

dans le fond, cela n'a guère changé !), elle réplique immédiatement :

— Oui, mais c'était à la maison qu'on préparait toutes ces bonnes choses et c'était à la maison et en famille qu'on les dégustait. On invitait le ban et l'arrière-ban des tantes et des cousins, on riait, on trinquait et puis, après avoir entendu sonner les cloches, on s'en allait dans le calme et le repos commencer l'année nouvelle. Le lendemain, on nous rendait l'invitation de la veille et, le surlendemain, on s'acheminait vers d'autres parents. Si le menu était à peu près invariable, si le jambon (mais du jambon de sorte, d'un cochon qu'on avait bien nourri, et bien soigné soi-même) était le plat de résistance, une gaieté bonne et franche, qui ne devait rien à personne, accompagnait le menu. Et puis, huit jours plus tard, on enterrait le Nouvel-An chez les uns ou chez les autres.

» Maintenant, on a changé tout ça, on réveillonne loin de chez soi, dans un restaurant à la mode, aussi près que possible d'un dancing. Et les membres dispersés de la famille passent des nuits blanches et reviennent au foyer pour soigner leur estomac et leur foie et dormir des jours entiers (car il faut bien dormir de temps en temps !). Tous ces gens prétendent peut-être qu'ils s'amuse, mais cette joie bruyante, exagérée, qui s'extériorise, cache simplement quelque chose : de la lassitude et du dégoût, un besoin toujours plus pénétrant de se fuir soi-même. »

Ma tante exagère. Elle exagère toujours quand elle compare son époque à la nôtre. Le passé lui apparaît comme un jardin fleuri. Les mauvais souvenirs sont oubliés. Seuls, les bons surnagent. Dans un demi-siècle, nos enfants parleront à leurs petits-neveux du Nouvel-An 1949, de cette époque heureuse où il y avait encore des cloches qui sonnaient, des piétons qui circulaient dans les rues, des amis pour nous serrer la main et nous souhaiter sincèrement mille bonnes choses, des parents et des enfants qui se faisaient mutuellement des cadeaux.

Le passé est une si belle chose quand on le regarde à travers le présent.

M. M.